

Former des citoyens dans le savoir

Michel BARAËR

Après les récents attentats meurtriers et les réactions de certains élèves lors de l'hommage aux victimes, l'école est sur la sellette. Pour qu'elle éduque mieux aux valeurs de la République, on entend réclamer le renforcement de l'autorité du maître, le développement d'un enseignement moral et civique, la tenue de débats... Mais on entend peu évoquer les pratiques pédagogiques elles-mêmes. Pourtant, elles sont le creuset de comportements et de valeurs. Voyons comment.

La séance : contenu apparent et contenu latent

À un journaliste qui l'interroge sur les moyens d'agir, un professeur répond : Moi, ce n'est pas l'instruction civique que j'enseigne, c'est la physique. Il a tort. Si chacune de ses séances vise explicitement une notion disciplinaire : la gravitation, la tension... elle entraîne aussi, par le statut qu'il donne au savoir, par les rôles qu'il s'attribue et qu'il attribue aux élèves, par l'organisation de sa séance... des apprentissages implicites de comportements qui préparent — ou pas — à l'exercice de la citoyenneté démocratique.

Le savoir : vérité révélée ou connaissance à construire ?

« Voici la règle d'accord des participes passés. Tout le monde a compris ? Passons aux exercices d'application ». Dans cette situation, le savoir est une vérité à admettre, à apprendre et appliquer.

« Voici des phrases avec des participes passés. Vous devez formuler une règle qui explique leur accord ». Là, la connaissance va provenir de l'observation, de l'argumentation et du débat. La recherche fera découvrir les bien-fondés de la règle : elle sert la compréhension, elle est pratique : on accorde le participe quand on connaît déjà le genre et le nombre (de l'objet avec avoir ou du sujet avec

être), et on n'omettra pas de remarquer qu'elle est évolutive sous l'influence de l'usage.

Ces situations, fortement contrastées pour les besoins de la démonstration, peuvent préparer au dogmatisme, à la conformité à l'évidence ou privilégier la nécessité de comprendre, la pensée argumentée, l'inscription dans l'aventure humaine des savoirs.

Les élèves : récepteurs ou acteurs ? L'enseignant : omniscient ou organisateur des apprentissages ?

Reprenons nos deux situations. Dans la première, les élèves intègrent une règle, appliquent. Dans la seconde, ils doivent chercher, prendre des initiatives, utiliser leur créativité... Attitudes qui ont directement à voir avec l'obéissance, la délégation du pouvoir de pensée ou à l'inverse, le pouvoir de penser par soi-même.

Selon que le maître apporte le savoir ou qu'il organise son appropriation par les élèves, c'est le conditionnement, la dépendance ou l'esprit critique et la faculté de jugement qui sont mis en avant.

La classe : élèves juxtaposés ou communauté solidaire ?

L'apprentissage de l'accord du participe passé peut être effectué de façon exclusivement individuelle, chacun agissant pour soi-même ou fondé sur l'échange, la coopération. Ainsi, l'organisation de la séance promeut encore des valeurs : individualisme, compétition, souci de soi ou solidarité et souci d'autrui.

La liberté, l'égalité, la fraternité figurent au fronton des écoles. Elles peuvent aussi vivre en leur sein. ◆